Paris, le 10 novembre 2026

La CEC et la LPO s'allient pour faire de la biodiversité un enjeu stratégique et opérationnel pour les entreprises

La Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) ont officialisé la signature d'un partenariat destiné à mobiliser les entreprises et à les accompagner dans la transformation de leurs pratiques en faveur de la biodiversité. Une alliance entre deux acteurs complémentaires, avec une ambition commune : replacer le vivant au cœur des modèles économiques pour mieux préserver et restaurer la biodiversité.

C'est à l'occasion du 6e Forum Biodiversité et Économie organisé par l'Office français de la biodiversité (OFB), à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, qu'Allain Bougrain Dubourg, président de la LPO, et Éric Duverger, fondateur de la CEC, ont signé cette convention, en présence d'Anne Le Strat, directrice générale déléguée de l'OFB, et d'Olivier Thibault, directeur général de l'OFB.

Cette signature vient concrétiser plusieurs mois d'échanges entre les deux organisations, autour d'une conviction partagée : la transformation écologique des entreprises ne peut se limiter à la seule question climatique. Elle doit également intégrer pleinement les enjeux de biodiversité et, plus largement, la place du vivant dans nos économies.

La biodiversité, un enjeu incontournable pour transformer les modèles économiques

Les entreprises sont à la fois dépendantes de la biodiversité et directement ou indirectement responsables de pressions qui s'exercent sur les écosystèmes. Le dernier rapport de l'IPBES consacré aux entreprises et à la biodiversité le rappelle : préserver le vivant n'est pas seulement une responsabilité environnementale, c'est aussi une condition de résilience et de pérennité de nos activités économiques.

Depuis sa création, la CEC place la biodiversité au cœur de ses parcours de transformation. Elle invite les dirigeants à dépasser une approche exclusivement carbone pour repenser en profondeur leurs modèles économiques, en tenant compte des limites planétaires et des interdépendances entre économie et vivant.

De son côté, la LPO, forte de son expertise naturaliste et de son ancrage territorial, accompagne les acteurs économiques dans la compréhension de leurs impacts et la mise en œuvre de solutions concrètes pour préserver et restaurer la biodiversité.

En réunissant leurs compétences, les deux organisations entendent donner aux entreprises les moyens de mieux comprendre leurs dépendances et leurs impacts sur le vivant, mais aussi de faire évoluer leurs stratégies et leurs pratiques.

De la prise de conscience à l'action, au plus près des territoires

Ce partenariat a vocation à renforcer la place de la biodiversité dans les parcours d'accompagnement de la CEC et à multiplier les occasions pour les dirigeants de rencontrer les experts de la LPO et de s'approprier les enjeux du vivant.

Grâce à son réseau territorial, la LPO pourra notamment apporter aux dirigeants un accompagnement adapté aux spécificités écologiques de leurs implantations et les aider à identifier des actions concrètes : diagnostics écologiques, gestion et restauration des espaces, réduction des impacts des infrastructures ou encore sensibilisation des collaborateurs.

Au-delà de la sensibilisation, l'enjeu est bien de faire émerger des projets et des coopérations qui inscrivent durablement la biodiversité dans les stratégies d'entreprise.

Une alliance pour faire du vivant un moteur de transformation



« Les entreprises dépendent du vivant et peuvent contribuer, à des degrés divers, aux pressions qui s'exercent sur lui. Avec la CEC, nous voulons les accompagner pour passer des engagements aux actes et faire de la protection du vivant une réalité au plus près du terrain. »

Allain Bougrain Dubourg, président de la LPO

“Ce qu’on aime faire à la CEC, c’est travailler collectivement avec les entreprises, les pouvoirs publics et les ONG comme la LPO. Pour la CEC, c’est une vraie symbolique et reconnaissance de nouer ce partenariat qui va aboutir sur du très concret pour les entreprises.”
Eric Duverger, fondateur de la CEC

Pour la CEC, cette alliance constitue une nouvelle étape dans son ambition de faire évoluer les modèles économiques et de mobiliser les dirigeants autour des grandes transformations écologiques. En associant l'expertise de la LPO à la dynamique collective de ses parcours, elle entend donner une place toujours plus importante à la biodiversité dans les décisions stratégiques et les actions des entreprises.

À PROPOS DE LA CEC

La Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) est une association d'intérêt général qui œuvre à la transformation de l'économie en mobilisant les dirigeants d'entreprises autour des enjeux climatiques et environnementaux. À travers des parcours collectifs, elle accompagne les décideurs dans la redirection de leurs modèles économiques vers une économie compatible avec les limites planétaires, respectueuse du vivant et plus juste socialement.

À PROPOS DE LA LPO

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) est une association de protection de la nature qui agit au quotidien pour la connaissance et la préservation de la biodiversité. Représentant officiel de BirdLife International en France, elle développe des actions de protection des espèces, des espaces naturels et de sensibilisation de tous les publics. Elle accompagne également les entreprises et les collectivités dans leurs démarches en faveur de la biodiversité.

CONTACTS PRESSE

CEC :
Hélène de Laboulaye 07 48 90 21 51
Eric Duverger 06 09 84 07 69